



MISE À JOUR SUR LA COVID-19

www.cda-adc.ca

Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 19 novembre 2021. L'ADC prévoit publier un dernier bulletin de Mise à jour sur la COVID-19 au début de 2022. L'ADC fera dorénavant le point sur la COVID, selon les besoins, par l'entremise de ses autres canaux de communication.

En bref : Le point sur la COVID-19

Chef de l'équipe de riposte de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur général adjoint – Affaires professionnelles, trace un portrait par vidéo des tendances de la pandémie de COVID-19 pour les présidents et directeurs généraux des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.



*Durée de la vidéo : 22 minutes. Date d'enregistrement : 16 novembre 2021
[en anglais]*

Points saillants de la vidéo :

Quelques faits sur la situation dans le monde

- À l'échelle mondiale, 41 % de la population est adéquatement vaccinée. Les programmes de vaccination permettent actuellement de vacciner 200 millions de personnes par semaine, ce qui se traduit par une augmentation hebdomadaire de 1 % du nombre total de personnes vaccinées.
- Le nombre de cas connaît une nouvelle phase de croissance, avec 3,5 millions de nouvelles infections par semaine dans le monde.
- Le nombre d'infections est à la hausse dans 55 pays sur 240.
- L'Europe a imposé le retour de mesures de confinement et d'autres restrictions.
- Les infections continuent à être attribuables à de faibles taux de vaccination.
- Santé Canada prévoit annoncer l'approbation d'un vaccin pour les enfants de 5 à 11 ans le 19 novembre 2021.

Messages et réactions de la santé publique : Il est important de comprendre les messages de santé publique et la riposte des autorités de santé publique à l'égard de la situation qui prévaut au Canada. Actuellement, la riposte à la pandémie varie considérablement d'une région à l'autre au pays, ce qui peut semer de la confusion, surtout aux frontières des provinces. Cet état de fait va sans doute se poursuivre alors que certaines mesures sont remises en vigueur et que d'autres sont relâchées.

Les éclosions communautaires d'origine inconnue continuent de susciter des préoccupations. Elles sont principalement associées à des personnes non vaccinées et entraînent un resserrement des restrictions locales. Les éclosions qui sont d'origine connue et largement contenues sont moins préoccupantes et nécessitent peu de mesures contraignantes.

De pandémie à endémie : Il reste des endroits (comme la Chine, Hong Kong et Taïwan) qui ont encore une stratégie d'endiguement et qui essaient d'éradiquer la COVID. Toutefois, une telle stratégie n'est pas viable à long terme parce qu'il est impossible de garder les frontières fermées indéfiniment. La plupart des pays sont passés à une étape de gestion de la pandémie dans l'espoir d'arriver à une étape de surveillance en 2022 une fois que la COVID sera devenue endémique. Pour atteindre ce stade endémique, il y aura une combinaison de décisions politiques et économiques, en plus des mesures de santé publique. D'après l'état actuel des connaissances, l'atteinte d'un stade où la pandémie sera maîtrisée passe par la vaccination de la majorité de la population.

Troisième dose de vaccin : Le Comité consultatif national de l'immunisation a recommandé l'administration d'une troisième dose à toutes les personnes de 18 ans et plus. Les provinces dévoilent chacune comment elles procéderont pour administrer la troisième dose en fonction de divers facteurs de priorité. Les dentistes font partie du groupe prioritaire dans certaines provinces et seront admissibles à la troisième dose 168 jours après avoir reçu leur deuxième dose.

Protection vaccinale et décès chez les anciens combattants aux États-Unis en 2021: Le Dr Burry a présenté une [étude](#) fondée sur quelque 800 000 vétérans américains, dont environ 500 000 ont été vaccinés et 300 000 ne l'ont pas été. Les personnes ayant reçu deux doses de vaccin dans les six mois précédant l'étude couraient environ 90 % moins de risques d'attraper la COVID-19. Le taux de protection diminuait chez les personnes qui avaient été vaccinées depuis plus de six mois. Pour tous les vaccins, une dose de rappel ramenait le taux de protection à 90 %.

Domaines d'intérêt particulier pour les dentistes :

- Quatrième vague : Il faut s'attendre à un schéma d'épidémies saisonnières ou cycliques. Il est probable qu'il y ait une augmentation du nombre de cas, mais la situation restera gérable.
- Si vous prévoyez vous rendre dans des régions ou des pays où le taux de vaccination est faible, attendez-vous à des fermetures et à la suspension de services.
- Soyez à l'affût de la situation locale : Faites preuve d'une grande prudence dans les régions où le taux de vaccination est faible et où il y a des foyers d'éclosion.
- Des mesures serrées de prévention des infections resteront probablement en vigueur dans la prochaine année. Ces mesures comprennent le renouvellement de la vaccination pour tous les dentistes et le personnel, le port de masques N95 et une protection complète des yeux.
- Rappel au sujet de la désinfection des mains et des surfaces : La flambée actuelle des cas de grippe est associée à une diminution importante de la désinfection des mains et à un relâchement du nettoyage dans les lieux publics.
- Songez à surveiller le statut vaccinal de vos patients dont la dernière dose de vaccin remonte à plus de six mois.
- Infections apparentées à la COVID : Les infections par le virus para-influenza, la grippe et le virus respiratoire syncytial sont susceptibles d'avoir des conséquences sur les pratiques dentaires et d'obliger le report de rendez-vous de patients présentant des symptômes apparentés à ceux de la COVID.

Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Il a travaillé tout au long de la pandémie pour :

- faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
- élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'équipement de protection individuelle (ÉPI);
- définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

Le Groupe de travail s'est penché sur les premières questions entourant la reprise des activités puis il a concentré ses efforts sur le retour à l'exercice. Aux réunions d'octobre et novembre, tout indiquait que les cabinets dentaires s'étaient adaptés au nouveau contexte d'exercice en période de pandémie. Le Groupe de travail achève ce qui était prévu à son plan de travail actuel, puis il organisera une séance pour faire le bilan de tous les efforts déployés lors de la pandémie en vue de résumer ou de réunir les pratiques exemplaires, les leçons tirées et les autres conclusions. Cet exercice, que le Groupe de travail mènera en 2022, aidera à préparer le secteur dentaire à de futurs événements perturbateurs.

Rappel : Santé mentale en milieu de travail. Il est important de faire attention à sa santé mentale et à sa santé générale, tout particulièrement en période de COVID-19.

Le Groupe de travail a ciblé ses efforts sur le cours [*L'esprit au travail*](#), qui traite de santé mentale en milieu de travail et qui est offert par la Commission de la santé mentale du Canada. Il s'agit d'un programme fondé sur des données probantes qui a été conçu pour promouvoir la santé mentale et réduire la stigmatisation associée à la maladie mentale en milieu de travail. En cherchant à réduire la stigmatisation et la discrimination entourant la maladie mentale, ce cours aide les organisations à bâtir une culture qui éveille les esprits aux questions de santé mentale et qui soutient le personnel, les gestionnaires et les employeurs.

Le Groupe de travail en est rendu aux dernières phases de l'adaptation de ce cours pour le monde de la médecine dentaire qui sera rebaptisé *L'esprit au travail : Santé mentale et bien-être pour les professionnels des soins buccodentaires*. L'ADC travaille étroitement avec ses associations dentaires provinciales et territoriales membres afin de déterminer comment ce cours pourrait s'intégrer aux services offerts à leurs membres. Le cours devrait être prêt au début de 2022. L'ADC fera le point à ce sujet dès qu'il y aura du nouveau.

Produits d'information de l'ADC

[CDA Oasis](#) est une communauté virtuelle qui offre de l'information de soutien clinique et des renseignements sur des enjeux et des technologies d'intérêt pour la profession dentaire. L'entretien ci-dessous sur la COVID-19 a été enregistré depuis le dernier bulletin de Mise à jour de la COVID-19 en octobre :

- [Données de suivi des tendances liées à la COVID-19 compilées par l'ADC, octobre 2021](#) : Au cours de la dernière année, l'ADC a suivi l'évolution de l'opinion publique et le comportement des consommateurs à l'égard de la pandémie de COVID-19. Les dernières données, compilées par Abacus Data au nom de l'ADC, sont maintenant publiées. **(8 novembre 2021)**

Rappel : Le numéro 5 de *L'essentiel de l'ADC* est affiché [en ligne](#). Ci-dessous figurent certains des éléments saillants portant sur la pandémie de ce numéro. Le numéro 6 paraîtra en décembre 2021.

- [Déclaration de l'ADC sur la vaccination obligatoire](#)
- [Réponses à vos questions liées à la COVID-19](#)
- [Dr Michael Chow : Un an plus tard](#)



Cliquez sur l'image pour consulter le numéro 5 de L'essentiel de l'ADC (2021)

Santé mentale et bien-être

N'oubliez pas de vous occuper de votre bien-être et de prendre le temps d'évaluer comment vous vous sentez. Espace mieux-être Canada est un [portail qui donne accès à du soutien gratuit et confidentiel en matière de santé mentale et de toxicomanie, 24 heures sur 24, sept jours sur sept](#), y compris à des services de counselling individuels. Pour tout savoir, reportez-vous à la fiche d'information [Espace Mieux-être Canada en un coup d'œil](#).

Consultez la feuille d'information sur les [10 choses que vous pouvez faire dès maintenant pour réduire les inquiétudes, l'anxiété et le stress liés à la COVID-19](#)

Le Programme d'aide aux membres est à votre disposition : Il est possible d'obtenir un soutien en matière de santé mentale et de bien-être en appelant le Programme d'aide aux membres (PAM) du CDSPI au **1-844-578-4040** ou en consultant le site www.travaillsantevie.com. Le PAM offre différentes ressources pour aider les personnes à composer avec les tourments de la vie. Il s'agit de services confidentiels de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les personnes qui sont aux prises avec des difficultés en santé mentale ou qui ont besoin de conseils sur l'exercice physique, l'alimentation ou le rôle parental. Les services et ressources du PAM sont assurés par l'entremise du cabinet Solutions Mieux-être LifeWorks, le plus grand fournisseur de programmes d'aide pour le personnel et les familles au Canada.



Ce programme offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrechocs de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-800-267-6354
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION
ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.